Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 71 (1945)

Heft: 10

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le jury constate que le niveau général des projets de concours est très satisfaisant et contribuera à doter la ville du Locle des installations sportives qui lui manquent, dans un avenir qu'il souhaite très proche.

Palmarès.

Après avoir signé son verdict, conclusions, propositions d'achat et répartition d'allocations, le jury procède à l'ouverture des plis des auteurs des quatre projets primés.

1er prix 3000 fr., projet « Marathon ». MM. Oesch et Rossier, architectes, Le Locle.

2e 1800 fr., projet « Saboulee ». M. Henry de Bosset, architecte S. I. A., Colombier.

1500 fr., projet « But ». M. Ed. Calame, architecte 3e dipl. E. P. F., Neuchâtel. Collaborateur: M. Jean Meier.

1200 fr., projet « Discobole ». M. René Chapallaz, architecte F. A. S., La Chaux-de-Fonds.

ÉCOLES D'INGÉNIEURS ET D'ARCHITECTURE DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Un cours de culture générale.

Le mardi 17 avril fut donné, à l'aula de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, en présence de M. P. Perret, conseiller d'Etat, chef du Département de l'instruction publique, le premier exposé d'un cycle de leçons qui, s'étendant sur quatre ans, à raison de une ou deux heures hebdomadaires par semestre, donneront aux étudiants la possibilité de compléter leur formation professionnelle par l'assimilation de notions étrangères à leur spécialité mais indispensables à leur formation intellectuelle et à l'enrichissement de leur culture.

M. le professeur A. Stucky, directeur de l'E. I. L. et de l'E. A. L., signala que ce cours comporterait des leçons de professeurs de diverses facultés de l'Université et d'autres personnalités qui traiteront des sujets d'histoire, de littérature, de philosophie, de sciences naturelles, des questions économiques, etc. Il insista auprès des étudiants sur l'importance qu'il convient de donner à la connaissance de l'homme dans toutes ses manifestations, artistique, littéraire, philosophique, économique, si l'on veut prétendre jouer un jour un rôle de chef. L'expérience a en effet montré que les personnalités dirigeantes et marquantes, dans les professions techniques comme ailleurs, sont le plus souvent les hommes les plus cultivés, ayant acquis, à côté de leurs connaissances de spécialiste, leurs « humanités ». La culture générale s'acquiert par un effort individuel constant ; c'est pour guider cet effort que ces leçons ont été inscrites au programme de nos deux hautes écoles.

C'est à M. Bray, professeur de littérature et de langue française à l'Université de Lausanne, qu'incombait la tâche d'ouvrir ce cours par une série de leçons sur la « Littérature française au XXe siècle ». Ceux qui eurent l'heureux privilège d'assister à son premier exposé, écouté avec un intérêt non dissimulé par plus de cent étudiants, auxquels s'étaient joints quelques professeurs, ne douteront plus de l'opportunité et de l'utilité de cette heureuse initiative.

Quarante-cinq minutes peuvent paraître peu de chose dans la semaine déjà fort remplie d'un étudiant en sciences techniques, mais si durant cette heure des horizons se sont ouverts, des problèmes propres à d'utiles réflexions se sont posés, des notions toutes nouvelles sont apparues, n'y a-t-il pas là un résultat qui contribuera à donner, à ceux qui accueilleront ces leçons avec intelligence, un élan les conduisant vers une meilleure connaissance de leur époque et des hommes? Ainsi leur faculté de jugement se sera affinée, ils auront acquis une plus grande facilité d'adaptation, une plus grande aisance et plus de liberté dans leurs relations avec le monde qui les entoure.

Pour atteindre ce but, aucun effort ne doit être négligé, et cela d'autant plus qu'à l'issue de la guerre, ingénieurs et architectes seront, chez nous et à l'étranger, en présence d'une tâche qui, en plus de sûres capacités techniques, requerra de sérieuses qualités intellectuelles et morales.

Est-ce par hasard que durant cette première leçon, M. Bray fut amené, entre autres, à parler de l'influence de la conflagration de 1914-18 sur l'état des esprits? ne convient-il pas de consulter le passé pour mieux apprendre à connaître ce que l'avenir nous réserve et pour mieux s'y préparer ? D. Brd.

CARNET DES CONCOURS

Ecole cantonale d'agriculture, à Moudon.

Jugement du jury.

Le jury, chargé d'examiner les projets présentés à ce concours, s'est réuni à Lausanne. Il était composé de : M. F. Porchet, ancien conseiller d'Etat, président, à Lausanne; M. P. Chavan, directeur des écoles et stations agricoles de Marcelin sur Morges ; MM. E. d'Okolski, G. Epitaux, R. Loup, C. Thévenaz, architectes à Lausanne ; et, comme suppléants, M. Ch. Baud, chef du service de l'agriculture, de l'économie vinicole et de l'enseignement agricole, à Lausanne ; M. P. Quillet, architecte au service des bâtiments de l'Etat.

Trente-deux projets ont été présentés.

Les résultats sont les suivants: 1er prix: 3500 fr., M. M. Piccard, architecte à Lausanne;

2e prix: 3200 fr., M. R. Bonnard, architecte à Lausanne; collaborateur: M. E. Boy de la Tour, architecte;

3e prix: 3000 fr., M. P. Bridel, architecte à Zurich;

prix: 2300 fr., M. E. Béboux, architecte à Lausanne; prix: 2300 fr., M. W. Baumann, architecte à Lausanne; collaborateurs: M. J. de Dompierre, architecte, M. J.-L. But-

ticaz, architecte; 6e prix: 1000 fr., MM. C. Chevalley et M. Mayor, architectes à Lausanne.

En outre, le jury a attribué des allocations de :

750 fr., aux projets portant les devises : Latifundia Broye — 22 225 m³ — Geresix — Blé qui lève II (nº : Ceresix — Blé qui lève II (nº 20) — Le Domaine.

500 fr.: Terre vaudoise I (nº 3) — Mas broyard — Terre vaudoise II (nº 6) — Grillon — Sous les Platanes du préau

300 fr.: 3 Epis — Epi — 42 137 — L'Oignon.

S.T.S.

Schweizer. Technische Siellenvermittlung Service Technique Suisse de placement Servizio Tecnico Svizzero di collocamento Swiss Teenical Service of employment

ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 354 26 - Télégr.: STSINGENIEUR ZURICH Emplois vacants:

Section industrielle.

297. Ingénieur mécanicien ou technicien mécanicien. Moteurs à explosion, pompes à piston. Bureau de construction. Age: environ 40 ans. Petite fabrique de machines de Suisse centrale.

325. Ingénieur ou technicien. Branche frigorifique. Nord-ouest de la Suisse.

331. Ingénieur mécanicien ou technicien mécanicien. pas au-dessus de 30 ans. Langues anglaise et espagnol. Contrat d'une durée de 3 ans et demi et droit à 4 mois de vacances à la fin du contrat. Salaire en monnaie du pays, avec paiement partiel en devises. Voyages aller et retour payés. Maison des Etats-Unis l'Amérique du Nord en Amérique latine.

339. Ingénieur mécanicien, éventuellement ingénieur civil. Service des funiculaires de l'armée. Officier de l'armée suisse. Age: pas au-dessus de 30 ans. Suisse centrale.

345. Jeune ingénieur mécanicien, éventuellement technicien mécanicien. Petite fabrique de machines du nord-ouest de la Suisse. 347. Jeune ingénieur électricien. Bureau d'études. Suisse orientale. 502. Jeune ingénieur civil. Zurich.

504a. Jeune ingénieur civil. Projets et exécution de routes, de canalisations.